



INFORMATIONS CONCERNANT LE REPAS ET LE COLIS DE NOEL 2021

Sauf décision contraire, liée au contexte sanitaire, le Maire, Jean-Christophe CARRE, le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir de vous informer que le repas de Noël de nos aînés devrait avoir lieu le mardi 14 décembre 2021 à l'espace AGORA.

Le colis de Noël est, bien entendu, reconduit et cette année encore les commerçants et les producteurs maussanais seront sollicités.

Afin d'améliorer et d'optimiser l'organisation de ces 2 manifestations, nous mettons en place un système d'inscription préalable. En conséquence, il devient impératif de s'inscrire pour pouvoir bénéficier et participer à l'une et/ou l'autre de ces 2 opérations.

Les inscriptions pourront se faire, au plus tard le 21/10/2021 :



- soit en utilisant le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/qTf1FnCrsZWEMuhKZ>

- soit lors des permanences des lundi 18, mardi 19, jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2021 qui se tiendront de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures dans la salle municipale du rez-de-chaussée derrière la Mairie et accessible par l'impasse de l'Olivier.

Après la date du 21/10/2021, aucune inscription ne pourra être enregistrée.

Concernant le repas de Noël, seules les personnes âgées de 70 ans au 31/12/2021, éventuellement accompagnées de leur conjoint et domiciliées sur la commune de Maussane les Alpilles pourront s'inscrire.

Pour le colis de Noël, les personnes de 70 ans au 31/12/2021 pourront également s'inscrire et bénéficier du colis.

Henri REYNOUD
Adjoint, Délégué aux Affaires Sociales